

## **Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°151 :**

**Vendredi 26 Août 2016,**  
(La prochaine est prévue le Vendredi 2 Septembre prochain)

### **INCIPIIT PERMANENT :** **La Politique Intérieure a pour buts :**

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées, aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, à *force de violations du DROIT FONDAMENTAL*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques les plus graves connus historiquement, interdisant de nuire à la santé de quiconque, si peu que ce soit.
- 7) Respecter le principe de DROIT FONDAMENTAL : "**D'abord, ne pas nuire**" !

***Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...***

***Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !***

*Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.*

*Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables avec mes maigres moyens matériels, pauvreté qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,*

*Je vais vous parler aujourd'hui de ces :*

**Vous appréciez mon travail depuis des années ?**

**Voici le moyen de répondre à mon APPEL d'URGENCE à l'AIDE.**

**CLIQUEZ ! SVP :**

**<https://www.paypal.me/LMDM>**

**Je viens de recevoir 0,28 € à titre de validation de mon compte bancaire par Google Addsense pour leurs pubs (1) !**

**A ce jour, vous avez cliqué ou envoyé à hauteur de 376,53 € nets, reçus pour les deux chroniques réunies : MERCI !**

**Restent me manquer : -13.200,00 + 376,81 = -12.823,19 € : très Très TRES URGENT !**

**« INCITATIONS RÉPUBLICAINES... INTÉRESSÉES, À LA XÉNOPHOBIE... »**

**I**l est toujours préférable, pour éviter de se laisser mener par les naseaux, la vue masquée à droite et à gauche par de grandes œillères, de réfléchir à un problème rencontré, surtout par surprise,

en prenant un maximum de recul après avoir rejeté les contraintes imposées. L'Amiral RICKOVER disait qu'avant de concevoir son fameux sous-marin à propulsion atomique "LE NAUTILUS", il lui avait paru évidemment nécessaire de rebâtir le problème en partant de zéro !

**L**a FRANCE a eu bien des territoires sous son mandat d'administration dont beaucoup étaient devenus musulmans, mahométans, bref, islamisés, notamment les Pays d'AFN et du Maghreb depuis 632. JAMAIS nous n'avons critiqué, durant des décennies, les tenues vestimentaires, les coutumes, les religions, les races de tous les habitants de tant de territoires de part le monde. Au contraire, nous les avons toujours respectés ! Il n'y a guère que durant la guerre d'Algérie que les soldats français, européens ou algériens, eurent à se méfier des tenues féminines et donc à s'accorder des privautés contraire à la bienséance. La fameuse de Loi de 1955 remise au goût du jour depuis l'année dernière les y autorisait du fait de " L'ETAT D'URGENCE ". Ces tenues, toujours trop larges, peuvent en effet masquer bien des choses dangereuses. Le fanatisme, et son corollaire la mauvaise foi, peuvent justifier la méfiance. Sur ce point l'histoire vécue par " [un flic de terrain](#) " au Mc Donald's du Châtelet rapportée par le site ISLAM et VERITE est éloquent. La civilisation, la politesse, le respect d'AUTRUI comme du DROIT FONDAMENTAL peuvent se heurter au hasard des rues aux nécessités de cet ETAT D'URGENCE. Mais ce n'est pas le cas, quand même, sur les plages et pour les bains de mer ?

**E**n France, le port d'un maillot de bain UNE pièce était la règle pour les femmes jusque dans les années soixante. Les hommes devaient, par respect pour les femmes, porter de même un tricot de corps. Je me rappelle fort bien le scandale que fit, en France, le "BIKINI" dont la vulgarisation me semble remonter à [Ursula ANDRESS](#), laquelle est " née le 19 mars 1936 à Berne, en Suisse ". Le site [www.jamesbond007.net](#) ajoute : " Elle débute sa carrière cinématographique à Rome avant de devenir la première des trois épouses de John Derek... **Lorsqu'Ursula ANDRESS, alias Honey Rider, sort de l'eau en bikini blanc dans James Bond 007 contre Dr No, elle devient instantanément le sex-symbol de toute une génération...** Par ailleurs, [Ursula Andress posera à de nombreuses reprises pour le magazine Playboy dans les années 60 et 70. Elle vit actuellement en Italie, à Rome, où il lui arrive de jouer dans quelques films, principalement pour la télévision](#) ". Pour avoir eu Ursula ANDRESS à côté de moi, en classe affaires, sur un vol AIR FRANCE de retour de LOS ANGELES vers PARIS, je suis sûr qu'elle fut utilisée contre son éducation. Elle m'est apparue très petite de taille, au contraire des plans cinématographiques qui la grandissent exprès, très sereine, gentille, bien élevée, polie, cultivée à la bonne manière d'une honorable Suisse, et même très discrète, peu bavarde. Mais **la mode "sexy" était lancée**. Si ce ne fut pas par elle, du moins elle y contribua indiscutablement !

Si vous êtes GENDARME, policier municipal, ou autre " *agent dépositaire de la très républicaine et donc supposée autorité publique* ", comment pourriez-vous dresser un procès-verbal au centre ci-dessous pour port d'une tenue de bain parfaitement décente mais officiellement coupable de prosélytisme islamique !? Alors que vous ne pourriez pas en dresser un pour tenue indécente provoquant historiquement au sexe avec le très "sexy" Bikini à gauche, réduit, en plus, à un minimum de naturistes !? Même interdiction de PV avec cette tenue, identique pourtant à la verbalisable, parce que consacrée à la plongée sous-marine, à droite, laquelle est pourtant très moulante, et donc quelque peu "sexy", même si elle me semble très seyante comparée au BURKINI !? Vous ne pouvez même plus en dresser un pour attentat aux mœurs, y compris sur mineurs de moins de 15 ans, pour l'exposition des seins nus (BIKINI "TOPLESS" ou MONOKINI), car ce délit à été supprimé du Code Pénal ! Il est clair que LA république se prend elle-même les pieds dans le tapis tissé par ses centaines de milliers de règles, proliférant annuellement de plus de 40.000...

**L**e site BREIZH-INFO s'empare de cette aberration :

[Tenue de plongée trouvée sur internet \(2\) :](#)



[Il est temps d'en finir avec l'hypocrisie républicaine en France](#), dit-il ! Et le site, auquel nous empruntons la photo ci-dessus, de préciser :

" *La droite dans son ensemble, mais également une partie de la gauche laïcarde et républicaine, hurle au scandale, à l'asservissement de la femme, au retour à des valeurs rétrogrades, quand ça n'est pas à la complicité avec l'État islamique. Leurs propositions : de lourdes brimades pour les musulmans de France au prix d'une assimilation forcée... D'un autre côté, les islamophiles patentés estiment, comme le féministe Edwy Plenel, que le Burkini est un vêtement comme les autres, presque un symbole de liberté pour la femme musulmane (un symbole interdit, tout de même, dans certains pays musulmans qui ont compris depuis longtemps comment se passe l'arrivée des islamistes au pouvoir). Ces ayatollahs de l'immigration et du multiculturalisme veulent en finir, à tout prix, avec la civilisation européenne de « mâles, blancs, hétérosexuels »... N'avons-nous pas vocation à vivre dans la paix, séparément, chacun selon nos traditions, nos principes et nos identités ? (NDLR : le site précise : chacun chez soi donc les islamiques en Pays islamiques et pas en France)*

*Nos apprentis Frankenstein aux manettes ne voient-ils pas qu'à force d'être devenus esclaves des « valeurs républicaines », de « l'État de droit » ou de « l'idéologie Terra Nova », ils ont semé les graines d'une guerre civile qui va ensanglanter le pays et les communautés pendant qu'ils seront tranquillement cachés dans leurs résidences surveillées ?".* Fin de citation.

SputnikNews.fr du 20 Août dernier apportait quelques éclaircissements bien venus sur [les tenues musulmanes](#). Cette tenue de bain fut brevetée en AUSTRALIE sous le double nom de "BURKINI" ou "BURQUINI" par Madame ZANETTI, d'origine libanaise, selon une information relayée par SputnikNews.fr du Mardi 23 Août dernier, trois jours après celle sur les tenues. Il est rapporté qu'elle aurait eu la volonté de satisfaire des femmes demandeuses d'une tenue convenant aux habitudes des musulmanes tout en leur permettant la baignade, d'où la contraction BURQA-BIKINI, très bizarre, certes, mais aussi aux nécessités des femmes de toutes races ou religions, désireuses de masquer leur corps mutilé, par exemple par des ablations de seins, opérées du fait du cancer ? Toutefois, la BURQA afghane est le vêtement islamique le plus fermé existant (grille devant le visage), ce qui contredit directement la contraction avec BIKINI, surtout au MINIMUM, qui est le moins couvrant ! Ce *BIRKINI* donc, tel qu'il semble revendiqué sur les plages françaises, ou dans les piscines, ressemble plutôt à une variété de NIQAB *salafiste* mâtinée de TCHADOR iranien !? C'est, de toute façon, très sévère.

Isabelle ADJANI dans une interview au JDD publiée lundi 22 Août dernier me semble avoir fait le bon constat : " *la polémique en cours semble s'apparenter à une pollution endocrinienne... ridicule, dangereuse. Je suis* ", dit-elle, " *toujours mal à l'aise quand **on veut imposer la Liberté à coups d'interdits**. On ne peut refuser à des femmes d'aller à la plage à cause d'une tenue* " !? Et de poser la question cruciale : " *Est-ce qu'on s'y prendrait autrement si on voulait attiser les antagonismes et rendre les positions respectives encore plus irréconciliables* " !?

### Ma conclusion générale du jour :

Voilà donc levé le masque laïcard, maçonnico-républicain. Donner raison à ce qui est provocant aux bonnes mœurs comme le MINIMUM naturiste, et même toléré le MONOKINI, simple cache-sexe féminin, émasculer visuellement l'homme par le port recommandé d'un large et long short devenu BERMUDA, constitue le premier volet de la pince dialectique. Stigmatiser sous prétexte d'État d'Urgence, une tenue noire couvrant tout le corps au point de la sanctionner constitue l'autre volet de la manipulation mentale. Je n'aime pas les sourires narquois, voire les rires moqueurs du couple conditionné à la mode du "sexy", ses moqueries contre les femmes en "BURKINI". Je pense que les plus coupables d'immoralité sont à gauche sur la photo. Et malheureusement, ces moqueries impolies renforcent les femmes, peut-être musulmanes mais pas forcément, dans leur conviction d'être plus "morales" qu'eux ! Ce qui n'est pas bon pour l'avenir social. Je me rappelle que l'ami Roger HOLEINDRE nous certifia maintes fois qu'en Algérie les femmes se libéraient grâce à la protection française, progressivement, et qu'elles étaient très majoritairement favorables à rester françaises, au contraire de leurs maris s'ils étaient musulmans. Pour ma part, comme Isabelle ADJANI, je constate qu'effectivement, une tendance à l'affranchissement des femmes musulmanes par cette revendication se révèle, encore timide et très cachée sous le vêtement imposé. Elle est bénéfique à la France et au corps social à terme, car du BURKIN, elles arriveront un jour prochain au maillot une pièce, historiquement "français". Se moquer de leur effort pour profiter de la mer malgré toutes les contraintes maritales et culturelles qui pèsent sur elles est une imbécillité ! Ce couple ne se rend pas compte, sur la photo, qu'il est manipulé mentalement par la SECTE... NOIRE qui a peur pour son pouvoir. Le GODF, comme la GNLF avant et peut-être après en 2017, ne pense qu'à une seule chose, diviser pour maintenir son pouvoir. Je prône donc le calme, le recul, le respect de tous par tous dans leurs différences. Cependant, si comme à SISCOU, j'étais confronté à des frères ou maris musulmans agressifs et possessifs en diable, je réagis comme les Corses. Évidemment ! Mais remarquons que ce

ne furent pas les femmes en BURKINI qui montèrent... à l'assaut. Elles voulaient seulement se baigner. Ce sont leurs maris et leurs frères qui se servirent de leur légitime revendication féministe, même contrôlée, pour chercher l'affrontement en vue d'une conquête du territoire. C'est une toute autre affaire ! Les femmes musulmanes peuvent être nos alliées objectives *civilisationnelles*, culturelles et devenant même chrétiennes, et bien "françaises". Soyons attentifs, circonspects, sur nos gardes, mais restons ouverts à tous les possibles...

### LMDM

#### Annexes :

1) Malgré 51263 pages vues, je n'ai rien reçu, sauf dernièrement 0,28 € pour valider un compte bancaire, de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs... Ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant, déterminé par eux seuls, les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !

En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, voici la situation :

- COMPTEURS DES DEPENSES = 151 CPI + 171 FV = 322 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 + (4 x 150) (depuis le 10 Avril 2009) = -13.200 € ! Soit 41,12 € par chronique ce qui n'est vraiment pas cher et... **sans payer le travail** ! Environ mon découvert général actuel... financé de 20,55 % à 18,45 % % l'an d'agios en moyenne chez les banques, en légère baisse donc, depuis 2009.

- COMPTEURS DES RECETTES : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730 € mensuels x 12 x 7 ans = + 61.320 € + (4x730) = + 64.220 € ...

Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais, et comprends, à tous, me coûte : 20,55 % de mes retraites ! Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROY, FABIUS, SAPIN et consorts...

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! Si je n'étais marié, je serais SDF, alors que j'ai payé plus que mon épouse, et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage : moins de 2.300 euros mensuels, dont 1.413 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €...

Voilà la situation. **Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire.** Je suis, comme tout le monde, de nos jours, drogué, contraint et forcé par l'oppression étatique et paraétatique, à la monnaie-crédit !

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

**GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...**

2) Aucune publicité particulière : j'ai seulement tenté de trouver une illustration à mon propos et j'aurais pu en choisir sur d'autres sites !

3) HUMOUR :

<https://www.youtube.com/embed/Yogp-n1-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

4) xxx

### Chronique rédigée sur 2 Pages, plus les images et les annexes.

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.



